



Atelier Clinique de la violence

30 juin 2025

Présentes: Gaëlle Hanrard, Marine Rouvel; Alexandra Szupienko Tafna, Maryannick Mazin

L'atelier a lieu au cabinet de Sandrine à Evry

Nous débutons l'atelier par la présentation d'un nouveau membre qui intègre l'atelier. Il s'agit de Marine Rouvel qui travaille à la Maison des femmes de Longjumeau depuis 3 ans. Elle est à 80% depuis peu. elle a un master 2 de psychopathologie et psychanalyse et une formation en EMDR.

Dans le cadre de son activité à la maison des femmes de Longjumeau, elle accueille des femmes soit pour le parcours violences conjugales soit pour le parcours IVG. Elle leur propose de la psychothérapie individuelle ainsi que des groupes de parole.

Nous poursuivons notre atelier par un tour de présentation de chacune des membres de l'atelier.

Nous abordons ensuite la thématique de la prise de décision pour la réalisation d'une information préoccupante (IP) face à un enfant en danger.

Nous relevons le besoin pour certaines d'appui d'un collectif dans cette prise de décision qu'il soit dans l'institution ou à travers de l'intervision pour les libéraux. Notons la nécessité d'une qualité et d'une quantité d'informations suffisantes pour déclencher une IP. Le but et la difficulté étant de maintenir le lien avec laquelle le ou la patient(e) concerné(e)s et ainsi de déclencher l'information préoccupante en concertation. Une difficulté rencontrée à la Maison des femmes c'est que la situation de chaque enfant est potentiellement signalable car chaque enfant est victime lui-même de violences quand il est témoin des violences conjugales.

Il n'est pas possible de faire une IP pour chacun. Les situations doivent donc être analysées extrêmement finement pour décider d'une IP.

Nous revenons sur les objectifs de chacune de participer à cet atelier autour de la clinique de la violence. Il semblerait que l'objectif commun soit de maintenir un espace de pensée au-delà de la sidération de la violence perçue et entendue dans le cadre de nos consultations et de nous permettre de sortir du sentiment d'impuissance. L'atelier est un espace pour dire et penser la violence qui arrive de tous côtés.

Nous notons que le discours public évoque beaucoup les violences aux femmes, aux enfants, familialement, professionnellement, socialement mais que très souvent cela reste un discours très superficiel révélant un impensé et une grande impossibilité à agir concrètement.

Nous reconnaissons là une mécanique défensive visant à détourner le regard du réel insupportable.

Nous revenons également sur les difficultés de dépôt de plaintes au commissariat qui parfois la refuse. Même acceptée, il faut également qu'elle soit correctement rédigée et que la femme venant déposer plainte soit accueillie par des policiers formés et susceptibles d'entendre.

Enfin, nous parlons de la modification du paysage associatif et institutionnel autour de la violence faite aux femmes dans notre département. Les institutions globalement refusent la création d'un lien thérapeutique avec la patiente par peur de créer une dépendance à l'institution ce que le système refuse. Ceci est paradoxal car nous sommes face à des patientes pour lesquelles la question du lien est central et souvent réparateur quand il est de bonne qualité.

Nous faisons le lien avec la série "Querier" sur Arte sur la violence conjugale se révélant de manière subtile et éclairant la banalisation des "petites" violences.

Les dates retenues pour les prochains ateliers sont :

29 septembre

20 octobre

24 novembre

15 décembre

19 janvier 2026

16 février 2026

23 mars 2026

Pour l'atelier, Maryannick Mazin